

Assemblée annuelle des directeur de l'ARC�

Sommaire

Montréal 14-15 novembre, 2019

- Entente de partenariat avec le CN

- L'entente actuelle était d'une durée de 3 ans, se terminant le 31 décembre 2019, avec une option de prolongation de 2 ans supplémentaires.
- La nouvelle entente a été signée pour une période de cinq ans, débutant le 1er janvier 2020 et se terminant le 31 décembre 2024, avec une option pour une période additionnelle de deux ans.
 - Il reste une clause de résiliation de 60 jours qui peut être invoquée par l'une ou l'autre des parties à l'entente.
- Le CN versera 1,00 \$ par année pour chaque membre contributeur de l'ARC�.
- Cet argent est destiné à être utilisé pour inciter l'ARC� à la participation en tant qu'ambassadeurs à l'occasion de divers événements, y compris, mais sans s'y limiter, à:
 - Plantation d'arbres;
 - Événements reliés à la sécurité ferroviaire;
 - Événements communautaires;
 - Événements des associations de municipalités;
 - Opération Gareautrain;
 - Centenaires.

- Augmentation des contributions aux participants des Cheminots du CN dans la collectivité

- La cotisation actuelle de 500 \$ à un retraité participant passera à 600 \$ pour les participants contributeurs seulement.
- La cotisation actuelle de 250 \$ au conjoint d'un retraité participant passera à 300 \$ pour les participants contributeurs seulement.

- CN 100^e

- Le livre CN 100e est disponible au coût de 25 \$ aux retraités participants.
- Le CN fera un don de 1 000 \$ à un organisme de charité au choix d'un membre de l'ARC� pour chaque bénévole/famille du CN qui a travaillé 20 heures ou plus aux événements du CN 100^e.
- Au cours des six événements CN 100e à ce jour, il y a eu 46 531 personnes et 950 quarts de travail ont été comblés (Ville de Québec, Halifax, Edmonton, Calgary, Vancouver et Winnipeg).
- Un engagement du CN (Sean Finn) que Terre-Neuve sera visitée l'an prochain dans le cadre des célébrations du CN 100^e.

- Une cravate ou des bas affichant le CN 100^e qui peuvent être achetés par le biais de la Caisse de bienfaisance du CN au prix de 25 \$ chacun(e). Un reçu sera émis en tant que don pour le cancer de la prostate.
- **Vérifications (audits)**
 - Tous les conseils doivent faire vérifier leurs rapports annuels par au moins deux membres de leur exécutif (membres qui n'ont pas de pouvoir de signature) ou un vérificateur professionnel.
 - Le cas échéant, cet audit sera soumis au Conseil régional concerné.
- **La nouvelle lettre de bienvenue à l'intention des nouveaux retraités a été approuvée et mise en œuvre il y a quelques mois et fait maintenant partie de la trousse de tous les nouveaux retraités.**
- **Rapport financier pour le Conseil National**
 - Les options pour le déboursement ou la rétention des fonds de l'entente de partenariat avec le CN et du troisième dollar de capitation ont été discutées et il a été décidé de continuer à verser ces fonds aux conseils locaux.
 - La motion a été adoptée : la taxe per capita est maintenue à 2,00 \$ pour 2020.
- **Pensions de retraite**
 - Discussion sur les avis de vérification qui sont envoyés pour vérifier l'admissibilité à la pension.
 - 10,000 choisis au hasard annuellement;
 - Les premiers avis sont diffusés en juillet et les deuxièmes, 90 jours plus tard, tous deux rédigés de la même façon pour vérifier l'admissibilité des bénéficiaires de pensions;
 - Un troisième avis demandera une réponse, et le défaut de répondre pourrait entraîner une retenue sur les fonds de pension;
 - Morneau Shepell mène des enquêtes sur les non-répondants afin de vérifier, de localiser et de contacter les individus;
 - Augmentation en 2020 de 1.1% ce qui équivaldrait à un maximum de 35,75 \$ et un minimum de 9,00 \$.
- **Constitution et règlements**
 - Examen du document préparé par le comité présidé par Ron Hewson.
 - Le document révisé, reflétant tous les changements convenus, sera distribué par le Comité aux membres du Conseil National pour un nouvel examen et des commentaires au groupe.
 - D'une importance particulière pour les conseils du Manitoba et de la Saskatchewan, toute référence au « Conseil régional des Prairies » a été modifiée à « Conseil de la région des Prairies » et nous avons veillé à ce

que, lorsqu'il est fait référence à l'éventail des conseils, les "conseils provinciaux" en soient l'une des références.

- **Rapport du Comité de soins de santé**

- Les tarifs ont été figés pour 2020.
- Le régime permet 100 pilules par ordonnance plutôt que 90.
- Le vaccin contre le zona coûte environ 300 \$ mais sous notre régime, il ne coûte qu'environ 40 \$.
- Le vaccin antipneumococcique est couvert par notre régime.
- Nous avons un nouveau contrat de 5 ans avec la Croix Bleue Médavie (CBM)
 - Leurs frais d'administration sont gelés pour la durée du contrat.
- Grâce à des initiatives telles que l'introduction du PAM, l'auto-assurance, etc., nous avons réussi à maintenir nos coûts à un niveau qui, avec une utilisation minimale du fonds de réserve, nous a permis d'éviter les hausses tarifaires.
- **Nouvelles initiatives**
 - Envisager l'introduction d'une pharmacie de vente par correspondance pour réduire les frais d'ordonnance
 - Promouvoir le volume maximal par ordonnance afin de réduire le nombre de frais d'ordonnance.
 - Utiliser des pharmacies d'ordonnance à faible coût comme Costco et Walmart.
- Aussi, il est fortement recommandé de faire participer votre pharmacien à l'élaboration de votre protocole d'ordonnance et d'obtenir son avis.

- **Rapport du programme de bourses d'étude**

- Aucun changement significatif.
- Nombre de candidats identique à celui de l'an dernier dans l'ensemble du système.
- Deux bourses commerciales offertes (Manitoba et Québec) et l'Ontario envisagent d'en ajouter pour l'an prochain.
- Maintien des normes nationales de classement des candidats aux bourses d'études nationales.
- La motion a été adoptée de continuer le programme.

- **Rapport de l'agent de liaison au gouvernement fédéral**

- Les récentes élections fédérales ont fait en sorte que le NPD détient l'équilibre du pouvoir dans un gouvernement minoritaire.
- Le régime national d'assurance-médicaments était un élément du programme électoral du NPD.
- En attente de la nomination des ministres fédéraux en novembre pour voir s'il y a des directives au sein du ministère de la Santé.
- Jim Houston cherche de l'aide pour qu'une personne le tienne au courant de toute question législative provinciale susceptible d'avoir une incidence pour les membres de l'ARCNC afin de voir s'il peut aider.

- **Rapport de l'Agent de communications**
 - Les articles et les photos doivent être soumis aux représentants régionaux dans les formats appropriés en vue de leur inclusion dans le bulletin national.
 - Changement d'agent de communications de Janet Lewis Anderson à Ken Roberts et de rédacteur en chef adjoint du bulletin national de Blake Olson à Joanne Gaborieau.

- **Earl Garland – Prothèses auditives**
 - Earl a présenté un problème : le « Work Place New Brunswick » qui refuse les demandes d'indemnité pour prothèses auditives. Earl, Blake et Jim vont rédiger une lettre et demander au CN de s'impliquer à travers le Canada pour s'attaquer à la perte auditive induite par le bruit en milieu de travail.

- **Élection des officiers**
 - Reg Hebert et Yves Bourdon nommés pour le titre de président.
 - Yves a décliné la nomination et Reg a été élu.
 - Bruce Anderson était la seule nomination pour premier vice-président et il a été élu.
 - Bruce Peacock nommé en tant que trésorier national et président national de l'adhésion.
 - Wayne Greenland nommé en tant que secrétaire exécutif national.
 - Jim Houston nommé en tant qu'agent de liaison au gouvernement fédéral.
 - Ken Roberts nommé en tant qu'agent de communications.
 - Earl Garland élu en tant que VP – Région Atlantique
 - Arthur St Hilaire élu en tant que VP – Région Québec
 - Jim Houston élu en tant que VP – Région Ontario
 - Al Vodden élu en tant que VP – Région Montagnes rocheuses
 - Note: Les VP Régions/Provinces sont élus par leurs propres directeurs du Conseil national.